

Communiqué de presse

Rennes, le 22 juin 2017

Assemblée Générale de la CCI Bretagne

Un partenariat renforcé avec la Région

A l'occasion de son Assemblée Générale qui s'est tenue mercredi 21 juin à la CCI métropolitaine Bretagne Ouest à Brest, la CCI Bretagne a validé un projet de convention élargie avec la Région Bretagne. Le Président Jean François Garrec réaffirme l'ambition des CCI de Bretagne d'être un partenaire de premier plan de la Région et des EPCI dans les dispositifs d'accompagnement des entreprises et les politiques d'aménagement des territoires. L'objectif est double : accroître l'efficacité des dispositifs sur le terrain dans un contexte de raréfaction de la ressource publique mais également la lisibilité pour les entreprises en évitant les doublons et limitant les interlocuteurs au quotidien.

Pour ce faire la CCI Bretagne a déterminé 8 thématiques d'intervention pour lesquelles elle propose une offre de service identique sur les territoires :

- Les espaces d'activités économiques : observatoire du foncier économique, conseil sur l'offre et la demande immobilière et foncière, accompagnement, animation des zones d'activité, gestion de pépinières,...
- La création d'entreprise
- Le financement des entreprises
- L'international
- Le commerce
- L'information économique
- La formation des collaborateurs des EPCI
- L'orientation des jeunes vers les métiers

Dans cette logique, elle a également validé la convention de renouvellement CCI Bretagne - Bretagne Commerce International, outil commun à la Région et aux CCI, unique en France, pour l'accompagnement des entreprises bretonnes à l'export.

La formation : une priorité pour les CCI de Bretagne

La CCI Bretagne a validé la mise en œuvre d'un catalogue web régional des formations des CCI Bretonnes. Ce nouvel outil, numérique, qui sera déployé en juillet 2018 va permettre de travailler à l'harmonisation de l'offre et accroître la visibilité des formations des CCI de Bretagne.

Contact presse : Charlotte Le Thiec - T. 02 99 25 41 47 - charlotte.lethiec@bretagne.cci.fr - www.bretagne.cci.fr

La CCI Bretagne est l'établissement régional des Chambres de Commerce et d'Industrie de Bretagne. Elle représente les intérêts de plus de 123 000 entreprises du commerce, de l'industrie et des services auprès des pouvoirs publics et des acteurs économiques régionaux. Elle soutient le développement des entreprises et contribue à l'attractivité et à l'aménagement des territoires.

 @CCIRBretagne

1, rue du Général Guillaudot - CS 14422 - 35044 Rennes Cedex - T. 02 99 25 41 41 - F. 02 99 63 35 28 www.bretagne.cci.fr

Conjoncture : des perspectives positives

Enfin, la présentation de l'enquête semestrielle de conjoncture (2 125 chefs d'entreprises interrogés) confirme les tendances orientées à la hausse de la fin de l'année 2016. Tous les indicateurs traduisent une amélioration du climat des affaires mais les investissements restent néanmoins mesurés (retrouvez l'enquête de conjoncture détaillée en pièce jointe).



Photo : Jean-François Garrec, Président CCI Bretagne et Martin Meyrier, Conseiller régional, Président de la Commission Économie, Agriculture, Mer et Europe

Contact presse : Charlotte Le Thiec - T. 02 99 25 41 47 - charlotte.lethiec@bretagne.cci.fr - www.bretagne.cci.fr

La CCI Bretagne est l'établissement régional des Chambres de Commerce et d'Industrie de Bretagne. Elle représente les intérêts de plus de 123 000 entreprises du commerce, de l'industrie et des services auprès des pouvoirs publics et des acteurs économiques régionaux. Elle soutient le développement des entreprises et contribue à l'attractivité et à l'aménagement des territoires.

 @CCIRBretagne

1, rue du Général Guillaudot - CS 14422 - 35044 Rennes Cedex - T. 02 99 25 41 41 - F. 02 99 63 35 28 www.bretagne.cci.fr